

COMMUNAUTE DE COMMUNES SERRE-PONCON VAL D'AVANCE
33, RUE DE LA LAUZIÈRE
05230 LA BATIE NEUVE

Membres en exercice : 33
Membres présents : 22
Procurations : 6
VOTES : 28
Pour : 28
Contre : 0
Abstention : 0

DELIBERATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 27 JANVIER 2026

N° 2026/1/8

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept du mois de janvier, à dix-huit heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du conseil communautaire de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance sous la présidence de Monsieur Joël BONNAFFOUX, dûment convoqués le vingt et un janvier deux mil vingt-six.

Présents

ACHARD Liliane, ALBRAND Guy, AUBIN Daniel, BETTI Alain, BERTOCHIO Cédric, BONNAFFOUX Joël, BONNAFFOUX Luc, BREARD Jean-Philippe, CESTER Francis, CHIARAMELLA Yves, CLAUZIER Elisabeth, DURIF Marlène, ESTACHY Jean-François, EYRAUD Joël, LESBROS Pascal, NICOLAS Laurent, OLLIVIER Vincent, ROUX Lionel, SARRAZIN Joël, SARRET Jean, SAUNIER Clémence et SPOZIO Christine.

Absents excusés

BAILLE Juliette, BARISONE Sébastien, BOREL Christian, CARRET Bruno, FACHE Valérie, KUENTZ Adèle, MAENHOUT Bernard, MICHEL Francine, PARENT Michèle, SAUMONT Catherine et VANDENABEELE Magali.

Procurations

Mme BAILLE Juliette donne procuration à M. BONNAFFOUX Joël ;
M. BOREL Christian donne procuration à M. BONNAFFOUX Luc ;
M. CARRET Bruno donne procuration à Mme DURIF Marlène ;
Mme KUENTZ Adèle donne procuration à Mme SAUNIER Clémence ;
M. MAENHOUT Bernard donne procuration à Mme SPOZIO Christine ;
Mme PARENT Michèle donne procuration à M. ESTACHY Jean-François.

Monsieur le président constate que le quorum est atteint.
Mme SPOZIO Christine est élue secrétaire de séance.

Objet : Demande de subvention au titre du FNADT et du FIO pour le fonctionnement de l'espace France Services pour l'année 2026

Monsieur le président rappelle à l'assemblée que l'espace France Services est ouvert aux usagers du territoire et hors territoire depuis le 1^{er} janvier 2019 au sein des locaux de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance (CCSPVA) sur la commune de La Bâtie-Neuve.

Il souligne que l'espace France Services figure parmi les premières structures françaises ayant pu accéder au label « France Services » au 1^{er} janvier 2020 car il répond à toutes les exigences du Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales et du Commissariat général à l'Egalité du territoire (CGET).

Cette reconnaissance permet ainsi un financement de l'Etat par le Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) et le fonds inter-opérateurs (FIO).

Aussi, afin de pérenniser le bon fonctionnement de l'espace France Services, Monsieur le président propose de solliciter auprès des services de l'Etat un financement conjoint du FNADT et du FIO à hauteur de 50 000 euros annuel, pour l'année 2026.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés accepte la proposition de Monsieur le président.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdit.

Le président de la Communauté de
Communes Serre-Ponçon Val d'Avance

Monsieur Joël BONNAFFOUX

La secrétaire de séance

Madame Christine SPOZIO



Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission en préfecture le 28 janvier 2026

Et de la publication, le 29 janvier 2026

(Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication).